Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-212200265-20251216-DELIB_2025_45_1-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CALORGUEN (Côtes-d'Armor)

Nombre de conseillers : 14 En exercice : 14 Présents : 11 Votants : 13

L'an deux mille vingt-cinq, le SEIZE DECEMBRE à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de CALORGUEN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marcel ROBERT, Maire.

Date de la convocation : 11 décembre 2025.

Présents : **Mesdames et Messieurs** ROBERT Marcel, LUCAS Yannick, HOUGUAY Delphine, LEROY Anita, ROBERT Frédéric, DUPONCEL Sylvain, LAGUETTE Pascal, TOULLIC Christelle, MARQUER Didier, VANHOOVE Stéphanie, VERMET Clarisse.

Absents Excusés : DELAUNEY Réjane, CLERMONT Kévin, LORIOT DE ROUVRAY Louis.

Procurations :
Mr LORIOT DE ROUVRAY Louis a donné procuration à Mr ROBERT Frédéric.
Mr CLERMONT Kévin a donné procuration à Mr DUPONCEL Sylvain.

Secrétaire de Séance : Mme HOUGUAY Delphine.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du Conseil Municipal du 06 Novembre 2025.

2025-45 : RECRUTEMENT D'AGENT CONTRACTUEL : ADJOINT TECHNIQUE

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-23-1° et L. 332-23-2° ;

Vu le décret n°88-145 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Considérant la nécessité de créer un emploi non permanent compte tenu d'un accroissement temporaire d'activité pour l'année 2026 dans le service technique, justifié par le remplacement du fonctionnaire titulaire absent ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ADOPTE la proposition de Monsieur le Maire,

MODIFIE le tableau des emplois,

DETERMINE le niveau de recrutement selon le grade d'adjoint technique territorial de 2ème classe de catégorie C et d'indice de rémunération 450 pour un temps complet.

Le régime indemnitaire instauré par délibération du 04 février 2025 est applicable.

INSCRIT au budget 2026 les crédits correspondants.

AUTORISE Monsieur le Maire à recruter un agent contractuel pour la période du 1 er janvier au 31 décembre 2026 et à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Transmis en préfecture et rendu exécutoire ;
A Calorguen, le 19 décembre 2025

Le Maire,
M. ROBERT Marcel.

MAIRIE DE CALORGUEN (Côte-d'Armor)

La Secrétaire de Séance,
Mme HOUGUAY Delphine,